

PROCES-VERBAL
Séance du jeudi 27 mai 2021
18h45 – 20h15

Présents :	M. Philippe Somsy	Président	(PS)
	M. Christian Menétrey	Représentant communal	(CM)
	Mme Roxane Berger	Parent d'élève	(RB)
	M. Alain Bugnon	Parent d'élève	(AB)
	Mme Delphine Hilty	Parent d'élève	(DH)
	Mme Sandra Cibert Prod'hom	Représentante scolaire	(SC)
	Mme Christine Scalisi Neyroud	Représentante scolaire	(CS)
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)
	M. Ettore Morelli	Représentant civil	(EM)
M.	Représentant civil	()	
Excusés :	M. Vincent Odier	Représentant civil	(VO)
	Mme Catherine Roulet	Représentante communale	(CR)

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 8 octobre 2020
- 2) Communication de la Municipalité
- 3) Communication de la Direction
- 4) Divers et communications individuelles

Ouverture de la séance à 18h30 et PS souhaite la bienvenue à tous.

1. Approbation du PV du 27 mai 2020

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

PS : Réalisations lors de la législature 2016 – 2021 :
création du service de la jeunesse et des loisirs,

réorganisation du transport scolaire et du réfectoire scolaire,
développement d'un catalogue d'activités parascolaire,
ouverture d'un centre de loisirs YOLO,
construction d'un bâtiment scolaire (Rionzi), la rénovation du centre sportif et le travail de planification scolaire (rénovation Mottier B et projet Champ d'Aullie), Merci à l'immense investissement de M. Menétrey pour l'enfance et la jeunesse du Mont,
création du Mon'Apprentissage (opportunité locale de rencontres formateurs – futurs apprentis),
rapprochement qualitatif entre les écoles et le dicastère,
augmentation significative du nombre de places en UAPE (de 96 en 2016 à 216 en 2021),
ouverture ponctuellement de centres aérés et d'activités pendant les vacances scolaires pour les 7P-11S,
nouvelle garderie parapublique de 60 places
collaboration avec un centre aéré à Lausanne pour les 1-6P,
réalisation d'un jardin en permaculture au collège du Mottier,
refonte et l'optimisation des activités partagées Canton – Commune (convention de prestations avec le Canton),
soin particulier a été apporté à l'échange d'information entre les familles, les enfants, les jeunes et la Commune.

Les **activités parascolaires**, sportives, culturelles et de loisirs proposées aux enfants et aux jeunes rencontrent un grand succès. Pour le 1^{er} semestre 2020-2021 ce sont plus de 440 inscriptions qui ont été enregistrées par le service. La diversité de l'offre est appréciée : devoirs surveillés, sports (basket, tennis, karaté, ju-jitsu, judo, capoeira, mur de grimpe, ...), cours de théâtre, dessin manga, danse, yoga, permaculture, premiers secours (valable 6 ans pour le permis de conduire pour les 9-11S), graffiti, initiation au DJ-mix, ...
Avant la pandémie, certaines de ces activités (manga, peinture, création d'objets, yoga) ont permis d'organiser une exposition avec un vernissage à l'espace YOLO où les familles étaient invitées permettant de créer du lien avec les parents et de les familiariser avec l'environnement parascolaire de leurs enfants.

A la rentrée 2020-2021 et malgré la situation de pandémie, un événement, compatible avec les mesures sanitaires, a été organisé à YOLO pour les familles des futurs 7P qui débutent leur vie scolaire au Mottier. L'objectif était de présenter l'équipe d'animateurs et les locaux YOLO pour que les enfants et leurs parents comprennent notre travail et se représentent l'environnement parascolaire de leurs enfants.

Dans le cadre du **transport scolaire**, des cartes de parcours piétonniers sécurisés ont été édités et systématiquement envoyés aux familles pour les inviter à accompagner leurs enfants à pieds plutôt qu'en voiture. Le service de bus scolaire a été adapté pour répondre aux attentes des familles et le dispositif actuel est performant et ne suscite plus de critique négative majeure. Une subvention pour l'achat d'abonnements Mobilis pour les écoliers a été introduite. Une ligne pédibus a pu, grâce à l'engagement d'une maman, être mise en place au Grand-Mont.

Concernant le **réfectoire scolaire**, grâce aux négociations du service avec le prestataire, le prix du repas a été baissé de CHF 12 à CHF 9. Pour évaluer et assurer la qualité des repas, le prestataire a accepté de se soumettre à l'indicateur beelong créé par l'école hôtelière. Ce système a permis de poser des objectifs d'amélioration, notamment sur le thème de la durabilité des produits (quantité de produits suisses, labellisés, etc.). L'accompagnement des enfants pendant la pause de midi a été complètement réorganisé et l'équipe renforcée. Cela permet de garantir à la fois la sécurité des enfants (les 7-8P restent sous la surveillance des adultes durant toute la pause de midi) et une pause agréable (les enfants peuvent se rendre à la médiathèque, dans une salle de gym, dans le préau, à l'espace YOLO et des animations sont régulièrement proposées).

Période de confinement COVID-19 :

Le contact a été maintenu avec les jeunes, notamment grâce aux réseaux sociaux et à l'équipe d'animateurs de l'Espace YOLO. Régulièrement des jeux étaient proposés aux jeunes

(concours photos, concours de dessins, etc.) qui ont pu participer en ligne. La radio YOLO a été initiée avec la collaboration de l'Ecole et a permis à des jeunes de diffuser en ligne une émission écoutée par leurs amis, parents ou grands-parents. Les animateurs YOLO sont restés en contact direct avec des jeunes qui représentaient les différentes classes du Mottier. Le journal du Mottier, réalisé par des élèves avec l'encadrement et le soutien des animateurs YOLO, a continué son travail et le numéro de juin 2020 était une édition spéciale confinement.

De manière générale, **l'échange d'information avec les familles** a été repensé : deux films réalisés sur le réfectoire scolaire (un sur [la cuisine](#) et l'autre sur [l'accueil](#)) et sont disponibles sur la plateforme numérique de la Commune) ; les modalités d'inscription ont été centralisées sur la plateforme numérique de la Commune (inscriptions au transport scolaire, au réfectoire, aux activités parascolaires) ; invitation des familles à différents événements (présentation du bus scolaire aux futurs 1P, présentation de l'espace YOLO aux futurs 7P, expositions et projections de films destinés aux familles avec leurs enfants, etc.).

Perspectives :

Implémentation du concept cantonal 360° et développement de l'école inclusive,
Changement d'horaires pour les 9-11 ou dans tous les cas des plus grands,
Développement des liens Education – Environnement
Développement de la capacité des membres du CE à s'autosaisir...

CM. fait un bilan des constructions terminées et une présentation des constructions à venir. Le site du Mottier va quasi doubler avec 47 classes. Deux étages seront ajoutés au collège du Mottier B. Collège de Champ d'Aullie accueillera entre autres 22 classes et une UAPE de 120 places.

Projection 2035, 14'000 habitants dont environs 1'800 élèves.

Communications de la Direction

TW : Bilan très positif durant la 2^{ème} vague (octobre-novembre 2020). Contrairement à la première, les classes n'ont pas été fermées.

360°: L'eps accueille depuis le mois de janvier 2021, Mme Cochant, éducatrice en milieu scolaire à 30-40%, en partenariat avec La Maison des Jeunes (MDJ propose divers programmes d'accompagnements éducatifs, résidentiels et non résidentiels, destinés à des enfants, des adolescents et des adolescentes). Mme Cochand sera invitée lors d'une prochaine séance.

Point interdisciplinaire du Mont (PIM) : est composé du médecin scolaire, de l'infirmière, d'une éducatrice, des médiateurs, déléguée P.S.P.S, de doyens, de psychologue P.P.L.S

Précarité menstruelle : Les produits menstruels (serviettes hygiéniques et tampons) seront mis à disposition dans des distributeurs en libre accès dès la rentrée.

Depuis avril 2021, un grand nombre d'activités ont été organisées en compensation des camps et sorties annulés en raison du COVID19.

Semaine 38- Activ'été : pas de nuitée possible durant cette semaine.

Constructions : TWS remercie M. Menétrey pour sa bienveillance, son écoute et ses bonnes idées lors des séances de COMCO.

Convention Commune-Canton : sur demande de l'Etat de Vaud, cette convention pour la partie secrétariat se terminera le 31 juillet 2021. Le service Jeunesse reprendra l'organisation le C.E.

CS partira à la HEP à la rentrée d'août, elle démissionne du CE.

3. Divers et communications individuelles

AB : Dès la sonnerie de fin des cours, qui surveille les enfants dans la cour et en attendant le bus à Rionzi ?

TW : Les enfants qui rentrent à pied partent directement, ceux de l'UAPE sont pris en charge dans la cour par des éducateurs de l'UAPE. Les enfants qui prennent le bus sont sous la responsabilité de la commune. Pour rappel, les bus arrivent avant la sonnerie, les enfants y montent directement.

Les prochaines séances sont à fixer avec la nouvelle législature.

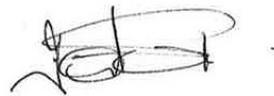
La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 20h15.

Le président :



P. Somsy

La secrétaire :



S. Jatton